

P REMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

CHÔMEURS ÉTRANGERS ET CHÔMEURS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

Avec un taux de chômage d'environ 30 %, le risque de chômage est notablement plus élevé pour les étrangers ressortissants de pays non européens, et la sortie du chômage est également plus difficile pour eux. Cependant, ce sont les Français nés de deux parents non européens qui, « toutes choses égales par ailleurs », mettent le plus de temps pour retrouver un emploi. Comme ces derniers, les étrangers non européens reçoivent bien moins de propositions d'emploi que les autres chômeurs ; mais ils se permettent moins souvent de les refuser lorsqu'elles ne leur conviennent pas, les chômeurs français d'origine non européenne se montrant plus exigeants. En revanche, les chômeurs d'origine ou de nationalité européenne réussissent à quitter le chômage plus rapidement que les Français nés de deux parents français. La réinsertion des chômeurs de nationalité européenne repose sur un meilleur niveau de qualification ouvrière et sur un fort appui de la famille ou des relations personnelles lors de la recherche d'emploi ; elle se concrétise fréquemment dans le secteur du BTP.

L'origine nationale, parmi d'autres caractéristiques individuelles telles que le niveau d'études, la qualification, l'âge, le sexe, contribue fortement aux inégalités des actifs devant l'emploi. Dans leur ensemble, les étrangers sont plus exposés au chômage. En janvier 1999, selon l'enquête Emploi de l'INSEE, leur taux de chômage s'élevait à 23 %, contre 11 % pour les Français (1). Cependant, alors que les ressortissants des pays de l'Union européenne rencontrent plutôt moins de difficultés que les Français sur le marché du travail, les étrangers non européens apparaissent comme particulièrement vulnérables, avec un taux de chômage supérieur à 30 %.

Une formation et une qualification moins élevées sont considérées comme à l'origine du désavantage dont souffrent les étrangers sur le marché du travail (2). L'effet propre de la nationalité est mis en évidence par un calcul « toutes choses égales par ailleurs » éliminant les incidences des facteurs

(1) - En mars 2000, le chômage est moins élevé, mais les disparités sont toujours très marquées (9,4 % pour les Français, 20,8 % pour les étrangers).

(2) - Thave S., « L'emploi des immigrés en 1999 », INSEE PREMIERE n° 717, mai 2000.



socio-démographiques individuels. Pour un homme âgé de 35 à 44 ans, ouvrier qualifié, d'un niveau d'études primaires, la probabilité d'être au chômage est de 10,7 % s'il est français ; elle augmente de 14,5 points par rapport à cette référence s'il est originaire d'un pays hors d'Europe et diminue de 1,5 points si sa nationalité est européenne. Si la population des actifs non européens était dotée des mêmes caractéristiques (sexe, âge, qualification) que celle des actifs français, leur taux de chômage, mesuré en janvier 1999, aurait été de 26,7 % au lieu de 30,3 %.

L'effet spécifique de la nationalité, qui incorpore, outre la réticence des employeurs à l'embauche des étrangers, des éléments aussi variés qu'une insuffisante maîtrise de la langue française, une moindre culture technologique, une méconnaissance des règles qui régissent le marché du travail, une perte des références sociales, etc., reste donc très important.

Les Français d'origine étrangère sont deux fois plus nombreux à entrer au chômage que les étrangers

L'accès à la nationalité française ne fait pas pour autant disparaître la totalité des obstacles qui attendent les étrangers sur le marché du travail. Dans quelle mesure les Français nés de parents étrangers les rencontrent-ils également ? À la différence des principales sources statistiques sur le chômage (ANPE, INSEE), l'enquête « Trajectoire des demandeurs d'emploi » permet de repérer les demandeurs d'emploi français d'origine étrangère (encadré 1) (3).

Le flux des demandeurs d'emploi qui se sont inscrits à l'ANPE au deuxième trimestre 1995 dans les huit zones d'emploi étudiées dans l'enquête se compose de 89 % de personnes de nationalité française - 69 % d'origine française et 20 % d'origine étrangère - et de 11 % d'étrangers (encadré 2). Les Algériens, Marocains et

(3) - Cette enquête ne renseigne cependant que sur les conditions du retour à l'emploi des chômeurs et ne dit rien des risques de chômage pour les personnes occupant un emploi.

Encadré 1

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

L'enquête de la DARES « Trajectoires des demandeurs d'emploi et marché local du travail (1) » porte sur une cohorte de nouveaux inscrits à l'ANPE en catégorie 1, 2 ou 3 au cours du deuxième trimestre 1995, ayant moins de 55 ans au moment de leur entrée au chômage et résidant dans huit zones d'emploi de trois régions : Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les résultats de cette enquête ne sont donc pas représentatifs au niveau national.

Trois interrogations ont été réalisées, la première entre janvier et mars 1996 et les suivantes à environ un an d'intervalle, assurant un suivi de la cohorte de chômeurs pendant trente-trois mois après leur inscription à l'ANPE. 8 125 individus ont répondu à la première interrogation, 6 480 à la deuxième et 5 262 à la troisième. Les résultats présentés sur la description de la population portent sur l'échantillon de chômeurs présents à la première vague. Ceux sur la réinsertion sont établis à partir des réponses des 5 262 répondants aux trois vagues d'enquête, ces réponses ayant été pondérées afin de respecter les critères de représentativité initiaux.

Un point de vue un peu déformé par la base de sondage

Les immigrés au chômage sont a priori handicapés, surtout ceux arrivés tardivement en France, par une moindre connaissance du pays, de son organisation, de sa langue... Cet effet que l'étude prétend appréhender est en partie gommé par les conditions de tirage de l'échantillon. La population de nationalité étrangère interrogée dans l'enquête est inscrite à l'ANPE, et fait ainsi la preuve d'une certaine connaissance des institutions ainsi que de la régularité de sa situation administrative. Elle possède en effet les titres de séjour nécessaires pour s'inscrire à l'ANPE et exercer un emploi.

(1) - L'enquête a été décrite de façon détaillée dans Canceill G. et Huyghues Despointes H., « L'inscription à l'ANPE et après : itinéraires de chômeurs », Premières Synthèses 99.09 n°37.1, 1999, MES-DARES.

Encadré 2

NOMENCLATURE DES ORIGINES NATIONALES

Les chômeurs sont caractérisés par leur nationalité ou par celle de leurs parents, en distinguant les Français d'origine française (c'est-à-dire ayant deux parents de nationalité française) des Français d'origine étrangère, et les étrangers d'un pays européen, au sens géographique du terme, des étrangers d'une autre nationalité. On regroupe sous l'appellation conventionnelle de « Français d'origine européenne » les Français issus de couples mixtes comportant au moins un parent français, ou issus de deux parents étrangers dont au moins un est européen.

Description de l'échantillon

Origines nationales	Nombre d'individus
Chômeurs français	
d'origine française (deux parents français)	5 573
d'origine européenne (au moins un parent français ou européen).....	961
dont :	
- un parent français, un parent européen.....	372
- un parent français, un parent non européen.....	263
- un parent européen, un parent non européen.....	30
- deux parents européens.....	296
d'origine non européenne (deux parents non européens)	621
Chômeurs étrangers	
européens.....	204
non européens.....	766
Ensemble.....	8 125
Champ : demandeurs d'emploi s'étant inscrits à l'ANPE au 2ème trimestre 1995 dans huit zones d'emploi.	

Source : MES-DARES. Enquête TDE-MLT.

Tableau 1
Répartition de la cohorte de demandeurs d'emploi par nationalité (étrangers)
ou origine nationale (Français)

En pourcentage

Nationalité ou origine nationale	Étrangers	Français d'origine étrangère	
		Nationalité du père	Nationalité de la mère
Européenne			
Français	-	16,3	23,3
Portugais	9,6	5,6	4,9
Italiens	4,2	16,5	13,1
Espagnols	2,5	6,4	5,7
Autres européens	3,4	5,0	5,2
Autre			
Algériens	33,5	19,2	16,9
Marocains	15,3	6,6	6,4
Tunisiens	9,0	6,0	5,4
Africains (hors Maghreb) ...	8,4	4,2	4,4
Autres non européens	14,0	14,2	14,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Champ : demandeurs d'emploi étrangers ou français nés de parent(s) étranger(s), s'étant inscrits à l'ANPE au 2ème trimestre 1995 dans huit zones d'emploi.

Source : MES-DARES, Enquête TDE-MLT.

Tableau 2
Caractéristiques socio-démographiques de la cohorte

En pourcentage

Nationalité et origine nationale	Proportion de demandeurs d'emploi			
	hommes	de moins de 30 ans	ouvriers qualifiés parmi les ouvriers	comprenant mal les questions (*)
Français d'origine française ..	52,5	56,3	52,3	6,3
Français d'origine européenne	52,3	49,3	51,3	6,5
Français d'origine non européenne	48,1	57,5	45,0	13,7
Étrangers européens	64,3	38,9	66,4	14,4
Étrangers non européens	57,1	35,6	45,7	26,3

(*) - Appréciation apportée par l'enquêteur à la fin de la première interrogation.

Champ : demandeurs d'emploi s'étant inscrits à l'ANPE au 2ème trimestre 1995 dans huit zones d'emploi.

Source : MES-DARES, Enquête TDE-MLT.

Tunisiens constituent près de 60 % de la population étrangère, les Portugais, les Espagnols et les Italiens, principaux immigrés européens, 16 % seulement (tableau 1). En revanche, parmi les Français nés de parents étrangers, ces deux groupes ont un poids plus comparable, du fait de la superposition de plusieurs vagues migratoires successives.

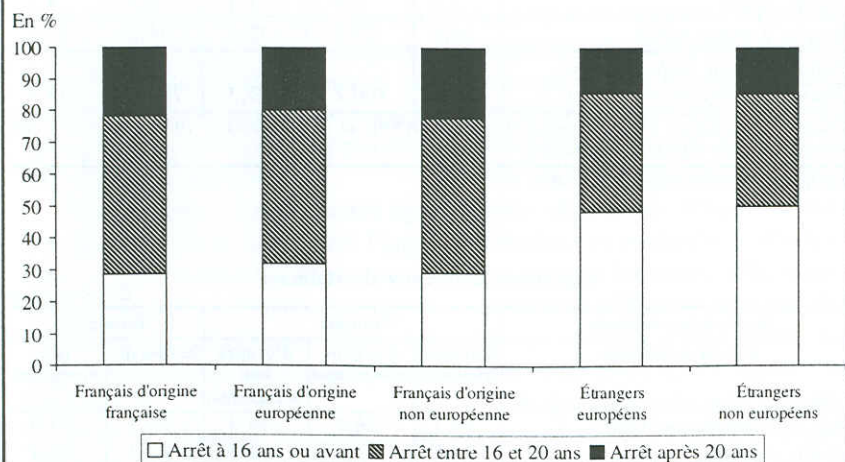
Par certaines caractéristiques (pertinentes pour l'analyse de l'accès à l'emploi), les Français issus de parents étrangers sont proches des autres Français ; sous d'autres aspects, ils se distinguent peu des étrangers. La population des chômeurs étrangers est plus masculine et surtout plus âgée que la population française au chômage (tableau 2). Ainsi, plus de la moitié des chômeurs de nationalité française sont âgés de moins de trente ans, contre moins de 40 % de ceux qui sont étrangers.

Être originaire d'un pays non européen augmente la précarité pour les Français comme pour les étrangers

Les chômeurs de nationalité étrangère pâtissent d'un niveau de formation plus faible. Ils ont arrêté leurs études plus tôt que ceux de nationalité française : 50 % au plus tard à 16 ans, contre 30 % pour les Français (graphique 1). 14 % des chômeurs ressortissants d'un pays non européen déclarent n'être jamais allés à l'école, alors que cette proportion est évidemment infime pour les Européens (tableau 3). Parmi les Français d'origine française, près de 80 % ont atteint ou dépassé le niveau du CAP ou du BEP et 20 % ont poursuivi des études dans l'enseignement supérieur. Ces proportions sont un peu plus faibles pour les Français issus de parents étrangers, surtout non européens. Les chômeurs étrangers sont allés moins loin dans leur parcours scolaire.

Les étrangers (pour environ 20 %), mais aussi certains Français dont la naturalisation est récente, sont de surcroît handicapés par une mauvaise connaissance de la langue française, pénalisante en milieu professionnel. Plus largement, la qualité des démarches de recherche d'emploi est tributaire de la faculté de suivre un entre-

Graphique 1
Âge d'arrêt des études en fonction de la nationalité et de l'origine nationale



Champ : demandeurs d'emploi s'étant inscrits à l'ANPE au 2ème trimestre 1995 dans huit zones d'emploi.

Source : MES-DARES, Enquête TDE-MLT.

tien. Or les enquêteurs ayant procédé aux interviews relèvent que celle-ci fait plus fréquemment défaut aux personnes d'origine étrangère (tableau 2).

La qualification professionnelle est généralement liée au niveau d'études. Ainsi, les cadres sont plus nombreux parmi les Français (de 11 à 15 % selon l'origine) que parmi les étrangers (9 % parmi les Européens). Mais s'agissant des qualifications ouvrières, les étrangers issus d'un pays européen se distinguent par des compétences bien plus développées que celles des autres chômeurs, y compris les Français. Les deux tiers des étrangers européens recherchant un emploi d'ouvrier sont ouvriers qualifiés, contre la moitié seulement pour les Français de parents français et moins de la moitié pour ceux dont la nationalité ou l'origine sont extra-européennes (4).

Les quatre cinquièmes des chômeurs ont eu une expérience professionnelle avant leur inscription à l'ANPE. Pour les anciens salariés d'origine non européenne, qu'ils soient ou non étrangers, le dernier emploi était moins souvent sous contrat à durée indéterminée (environ 40 %) que pour les Français d'origine (45 %) et, surtout, que pour les Européens (environ 50 %), étrangers ou non. Les premiers percevaient des salaires (5) inférieurs d'environ 15 % à ceux des Français de référence, et les Européens de 15 % supérieurs (tableau 4).

Plus de 60 % de ceux qui avaient déjà travaillé ont connu le chômage antérieurement. La durée de la précédente période de chômage est significativement plus longue pour les personnes d'origine ou de nationalité non européenne : 38 % et 37 % respectivement sont déjà restés plus d'un an au chômage (tableau 5).

(4) - La moyenne d'âge plus élevée des étrangers tend à majorer l'écart entre Français et Européens, et à minorer l'écart entre Français et non européens.

(5) - Il s'agit des gains mensuels nets. Les écarts intègrent donc aussi l'effet du travail à temps partiel.

(6) - La sortie du chômage et le retour en emploi ne sont pas perçus de la même façon par tous les demandeurs d'emploi. Les conclusions que l'on peut tirer des déclarations émanant des intéressés concordent mal avec les informations issues des fichiers administratifs (encadré 4).

Les chômeurs originaires de pays non européens retrouvent plus difficilement un emploi

Dans les douze mois suivant l'entrée au chômage, 58 % des inscrits ont retrouvé un emploi (6), emploi qui a pu être à nouveau perdu par la suite. Il n'est pas surprenant de constater que ceux qui sont les moins exposés au

risque de chômage se réinsèrent aussi plus vite : les Français dont les deux parents l'étaient déjà, mais surtout les Européens, de nationalité ou seulement d'origine, obtiennent des résultats sensiblement supérieurs (avec un taux de retour en emploi en un an de 64 %) (graphique 2). En revanche, les personnes dont la nationalité n'est pas européenne, tout comme les Français dont les parents n'étaient pas euro-

Tableau 3
Niveau d'études atteint

En pourcentage

	Français			Étrangers	
	d'origine française	d'origine européenne	d'origine non européenne	européens	non européens
N'est jamais allé à l'école	0,4	0,3	2,5	3,2	13,9
Études primaires	9,0	9,0	9,7	21,1	17,9
Enseignement général court (collège)	11,6	14,8	15,4	14,6	19,9
Enseignement technique court (CAP, BEP)	41,4	39,4	40,3	31,4	27,8
Enseignement général ou technique long (baccalauréat)	17,6	19,1	17,7	14,9	13,9
Enseignement supérieur	20,0	17,4	14,4	14,7	6,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : demandeurs d'emploi s'étant inscrits à l'ANPE au 2ème trimestre 1995 dans huit zones d'emploi.

Source : MES-DARES, Enquête TDE-MLT.

Tableau 4
Caractéristiques du dernier emploi

En pourcentage

	Français			Étrangers	
	d'origine française	d'origine européenne	d'origine non européenne	européens	non européens
Type de contrat					
CDI	45,3	49,8	41,4	51,9	40,6
CDD	28,5	26,2	29,3	28,7	26,0
Contrat d'intérim	6,6	7,8	8,1	9,6	9,5
Contrat aidé	14,0	11,6	17,3	3,8	13,6
Indépendant	3,0	3,1	2,8	2,0	6,1
Autre contrat	2,5	1,4	1,1	4,0	4,1
Emploi à temps partiel	26,8	25,5	32,6	16,7	27,7
Salaire moyen (indice 100 = Français d'origine française)	100	100,1	85,3	115,5	83,7

Champ : demandeurs d'emploi s'étant inscrits à l'ANPE au 2ème trimestre 1995 dans huit zones d'emploi et ayant déjà occupé un emploi.

Source : MES-DARES, Enquête TDE-MLT.

Tableau 5
Expérience antérieure du chômage

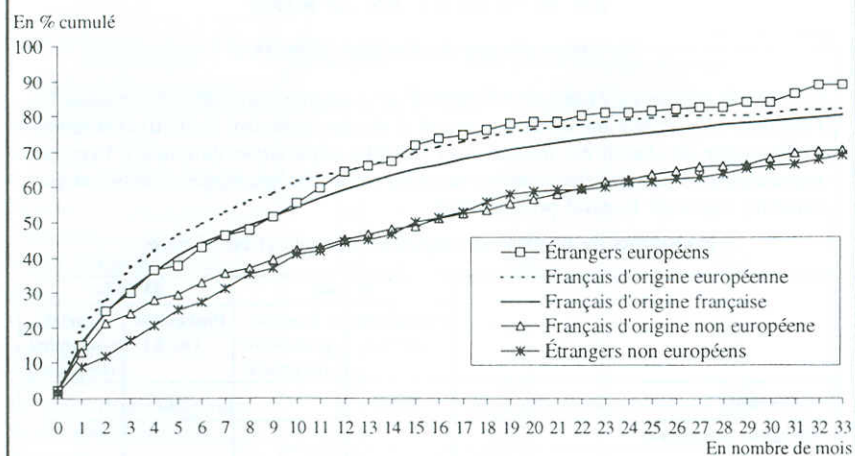
En pourcentage

Durée de la précédente période de chômage	Français			Étrangers	
	d'origine française	d'origine européenne	d'origine non européenne	européens	non européens
Pas de chômage antérieur	36,7	36,7	29,3	44,2	37,0
Moins d'un an	34,5	33,9	32,8	30,7	26,1
Un an ou plus	28,8	29,4	37,9	25,1	36,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : demandeurs d'emploi s'étant inscrits à l'ANPE au 2ème trimestre 1995 dans huit zones d'emploi et ayant déjà occupé un emploi.

Source : MES-DARES, Enquête TDE-MLT.

Graphique 2
Taux de retour à l'emploi



Lecture : proportion de personnes ayant retrouvé un premier emploi dans les x mois suivant l'inscription à l'ANPE.

Champ : demandeurs d'emploi s'étant inscrits à l'ANPE au 2ème trimestre 1995 dans huit zones d'emploi.

Source : MES-DARES, Enquête TDE-MLT.

péens, tardent à sortir du chômage (taux de retour en un an de 45 %).

Posséder la nationalité française ne facilite le retour à l'emploi qu'au cours de la première année de chômage, et de façon subsidiaire. Si l'impact positif d'une origine européenne est sensible, l'impact négatif d'une origine extra-européenne est prépondérant. Pour cette dernière population, il ne semble donc pas que l'adoption de la nationalité française, même si elle traduit une intégration, soit de nature à réduire les inégalités face au marché du travail. Les immigrés de la « deuxième génération », par exemple, ne paraissent pas moins pénalisés dans leur recherche d'emploi que leurs parents. Si le nom ou l'apparence physique suscitent de la part des employeurs éventuels des comportements discriminatoires, ceux-ci ont peu de chances de disparaître complètement, même à l'égard de personnes de nationalité française.

Une analyse « toutes choses égales par ailleurs », éliminant l'incidence des facteurs individuels connus dans l'enquête et influant sur la réinsertion, confirme dans ses grandes lignes le constat précédent (encadré 3).

Pour un chômeur français, né de deux parents français présentant toutes les caractéristiques choisies comme référence dans le modèle (homme, âgé de 30 à 44 ans, ouvrier qualifié dont le dernier emploi était sous CDI et a

duré de un à trois ans...), la probabilité d'avoir trouvé un emploi en dix-huit mois est de 68 %. Être né d'un parent européen accroîtrait ses chances de plus de 6 points. Mais être né de deux parents non européens lui ferait perdre 15 points. Pour un étranger non européen, le taux de probabilité reculerait « seulement » de 10 points par rapport à la référence française. Ce dernier résultat introduit une nuance importante par rapport aux simples descriptions statistiques antérieures qui présentaient les positions respectives des étrangers et des Français d'origine non européenne comme également mauvaises.

La réinsertion des chômeurs d'origine non européenne (venant majoritairement du Maghreb, rappelons-le) est paradoxalement plus délicate pour ceux qui sont de nationalité française que pour ceux qui ont conservé leur nationalité d'origine, une fois corrigées les spécificités des deux populations (disparités d'âge, de niveau d'études, en particulier). Certes, les uns comme les autres affrontent des conditions difficiles sur le marché du travail, et celles-ci sont même encore plus rudes pour les étrangers : ainsi, 53 % des étrangers non européens, contre 46 % des Français de parents non européens, interrogés neuf mois environ après leur inscription à l'ANPE, n'ont obtenu depuis lors aucun entretien avec un éventuel employeur (tableau 6). Cependant, les se-

conds, ayant intégré les normes d'emploi de la société française plus que les premiers, manifestent plus d'exigence par rapport aux emplois qui leur sont offerts (salaires, conditions de travail...) : 13 % de ceux qui ont reçu une offre l'ont refusée, contre 8 % seulement des étrangers. Par contraste, pour les étrangers qui ont fait montre d'esprit d'entreprise en quittant leur pays, la recherche de travail s'inscrit dans un projet fort.

Les meilleures performances des personnes venues des pays européens (principalement du Portugal, d'Espagne ou d'Italie) s'appuient également sur le dynamisme propre aux migrants. Mais ceux-ci trouvent en arrivant en France un contexte a priori plus favorable, tenant à une tradition d'immigration plus ancienne. En effet, un étranger sur trois mobilise ses relations personnelles, familiales ou amicales, pour l'aider dans sa recherche d'emploi, contre un Français sur quatre (et moins souvent encore quand il s'agit d'un Français d'origine non européenne). Mais dans le cas des Européens, ces solidarités s'articulent autour de groupes mieux intégrés et bien implantés dans certains secteurs d'activité (voir infra). En outre, celles-ci tirent parti d'une meilleure qualification des demandeurs d'emploi (tableau 2).

Envisagées avec un recul de trente-trois mois, les disparités affectant les taux de retour en emploi tendent à se réduire. Ce n'est pas tant la probabilité de retrouver un emploi pour quelqu'un qui s'inscrit au chômage qui distingue les catégories entre elles, que le temps mis pour y parvenir. Il reste difficile de dire dans quelle mesure la reprise de l'été 1997, et le développement de l'intérim qui l'a accompagnée, ont pu contribuer à réinsérer des personnes alors au chômage depuis plus de deux ans et à réduire ainsi les écarts initiaux.

L'emploi retrouvé est plus souvent atypique pour les chômeurs d'origine étrangère

Le premier emploi après une période de chômage n'est que rarement un CDI (environ 30 % des cas) ; les personnes d'origine ou de nationalité européenne ont des chances un peu

meilleures d'en obtenir (tableau 7). Si la réinsertion par un CDD ou une mission d'intérim est la règle pour environ la moitié de ceux qui reprennent une activité, les étrangers sont plus fréquemment embauchés comme intérimaires, particulièrement les européens (24 %). Les contrats aidés contribuent fortement à la réinsertion des chômeurs français nés de deux parents non européens (22 %). La sortie du chômage des étrangers non européens passe aussi, dans 15 % des cas, par ce type d'emploi. En partie pour cette raison, la proportion d'emplois à temps partiel est particulièrement élevée pour ces deux catégories de demandeurs d'emploi.

Le passage par le chômage estompe les disparités de salaires antérieures (tableaux 4 et 7). Pour retrouver un emploi, les européens sont ceux qui acceptent la révision la plus nette de leurs prétentions salariales. Cette stratégie n'est pas envisageable pour ceux qui touchaient un salaire minimum, mais ils peuvent néanmoins accepter, faute de mieux, de travailler à temps partiel.

Les étrangers se réinsèrent principalement dans le secteur des services et celui du BTP, mais ont peu accès au secteur commercial, probablement en raison d'obstacles linguistiques. Parmi les étrangers venant d'un pays européen (Portugais, pour une moitié), 31 % prennent un emploi dans le BTP. Parmi les Français d'origine européenne, c'est le cas de 18 % de ceux nés de deux parents européens. La « préférence » des migrants d'origine italienne, espagnole ou portugaise pour les métiers du BTP semble se maintenir assez significativement d'une génération à l'autre. Elle s'explique, en réalité, par le fait que l'embauche dans ce secteur repose largement sur le parrainage. En revanche, les descendants de parents non européens ont délaissé ce secteur, bien que les immigrés plus récents soient encore 16,5 % à s'y reclasser. De fait, les Français d'origine non européenne ne se distinguent en rien des Français d'origine française dans le choix des secteurs d'activité dans lesquels ils se reclassent.

Au total, pour les anciens chômeurs, le premier emploi trouvé est moins d'une fois sur deux conforme à leurs attentes. La satisfaction est par-

Encadré 3

LES CHANCES DE RETROUVER UN EMPLOI EN 18 MOIS ET EN 33 MOIS

« toutes choses égales par ailleurs »

Afin de mettre en évidence l'incidence de l'origine nationale sur le retour à l'emploi, on a utilisé un modèle univarié à résidus normaux permettant d'isoler l'effet propre de chacun des facteurs. Les variables explicatives du retour à l'emploi introduites dans la régression sont les variables socio-démographiques usuelles et des variables décrivant le passé professionnel.

Probabilité de trouver un emploi en 18 mois et en 33 mois

	18 mois		33 mois	
	Probabilité (en %)	Écart de probabilité (en points)	Probabilité (en %)	Écart de probabilité (en points)
Constante	67,8		81,2	
Origine nationale				
Français de parents français	réf.	réf.	réf.	réf.
Français d'origine européenne	74,6	+6,8	84,5	+3,3
Français de parents non européens	52,8	-15,0	73,6	-7,6
Étrangers européens	72,6	+4,8	(+88,3)	(+7,1)
Étrangers non européens	58,2	-9,6	74,0	-7,2

Significativité des résultats : **significatif** ; (**moyennement significatif**) ; non significatif.
 Champ : demandeurs d'emploi s'étant inscrits à l'ANPE au 2ème trimestre 1995 dans huit zones d'emploi.

Source : MES-DARES, Enquête TDE-MLT.

Outre l'origine nationale, les facteurs présents dans le modèle dont l'incidence est déterminante sont :

- le sexe (effet négatif pour les femmes) ;
- l'âge (effet positif pour les jeunes) ;
- la région (effet positif en Ile-de-France) ;
- le niveau de formation (effet positif des études plus longues) ;
- la qualification (effet négatif pour les ouvriers non qualifiés et les employés) ;
- le dernier emploi (effet positif des courtes durées) ;
- le contrat du dernier emploi (effet positif des contrats d'intérim).

La nomenclature des origines nationales utilisée ici ne distingue pas si, au sein des couples mixtes, l'origine étrangère est apportée par le père ou par la mère. Un modèle analogue a permis de tester l'influence de la nationalité de chacun des parents sur les chances de réinsertion. Les effets repérés sont faiblement significatifs pour les couples franco-non européens, plus affirmés pour les couples franco-européens : dans les deux cas, les chances de retour en emploi sont un peu améliorées si c'est le père qui est français. Hériter d'un nom à consonance française peut jouer positivement, mais de façon peu marquée. En revanche, quand les deux parents sont étrangers et l'un d'eux originaire d'Europe, les chances de réinsertion sont un peu plus élevées quand c'est la mère qui est européenne. On peut donc formuler l'hypothèse d'une influence spécifique de chacun des parents, plus « culturelle » pour la mère, plus directement liée à la transmission du nom pour le père.

Influence de l'origine du père et de la mère sur la probabilité de trouver un emploi en 18 mois

Origine nationale des parents	Écart de probabilité par rapport à la référence (en points)
Père français, mère française	réf.
Père européen, mère européenne	+7,7
Père non européen, mère non européenne	-15,0
Père français, mère européenne	+11,4
Père européen, mère française	+2,4
Père français, mère non européenne	+6,0
Père non européen, mère française	-1,2
Père européen, mère non européenne	+27,8
Père non européen, mère européenne	+31,5

Significativité des résultats : **significatif** ; (**moyennement significatif**) ; non significatif.
 Champ : demandeurs d'emploi s'étant inscrits à l'ANPE au 2ème trimestre 1995 dans huit zones d'emploi.

Source : MES-DARES, Enquête TDE-MLT.

ticulièrement faible parmi les personnes d'origine non européenne, les étrangers se montrant plutôt moins déçus que les Français.

Avoir hérité d'une origine non européenne constitue un handicap sur le marché du travail que l'accession à la nationalité française n'efface pas. Au contraire, celle-ci peut jouer comme un facteur aggravant, dans la mesure où elle s'accompagne de l'acquisition des références françaises propres au monde du travail. Une politique de l'emploi plus active en direction de cette population de chômeurs (en particulier à travers un accès facilité aux emplois aidés) ne parvient guère à rééquilibrer les chances.

Cécile CANAMÉRO,
Geneviève CANCEILL,
Nathalie CLOAREC
(DARES).

Tableau 6
Modalités de la recherche d'emploi

En pourcentage

Proportion de chômeurs qui, dans les neuf mois qui ont suivi l'inscription...	Français			Étrangers	
	d'origine française	d'origine européenne	d'origine non européenne	européens	non européens
...n'ont obtenu aucun entretien d'embauche	40,0	40,7	46,2	40,0	52,5
...ayant reçu une offre d'emploi, l'ont refusée	20,6	19,2	13,0	20,2	8,3
...ont sollicité l'aide de leur famille ou d'autres relations personnelles pour rechercher un emploi	26,2	25,7	21,8	32,4	32,2

Champ : demandeurs d'emploi s'étant inscrits à l'ANPE au 2ème trimestre 1995 dans huit zones d'emploi.

Source : MES-DARES, Enquête TDE-MLT.

Tableau 7
Caractéristiques du premier emploi trouvé

En pourcentage

	Français			Étrangers	
	d'origine française	d'origine européenne	d'origine non européenne	européens	non européens
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
dont :					
Type de contrat					
CDI	29,2	33,8	26,2	33,6	30,2
CDD	36,5	37,3	31,8	33,8	28,9
Contrat d'intérim	18,2	16,4	16,1	23,7	20,1
Contrat aidé	13,0	9,8	21,9	6,9	15,2
Temps de travail					
Emploi à temps partiel	35,0	29,4	46,6	30,7	42,4
Secteurs d'activité					
BTP	7,9	11,1	6,2	31,4	16,5
Services	23,7	22,3	23,1	27,6	29,5
Commerce	19,1	22,4	20,9	13,2	13,5
Satisfaction					
Emploi correspondant au métier souhaité au départ	46,3	43,3	38,8	49,4	39,8
Salaire moyen (indice 100 = Français d'origine française)	100	94,5	86,9	(98,4)	89,4

Champ : demandeurs d'emploi s'étant inscrits à l'ANPE au 2ème trimestre 1995 dans huit zones d'emploi et ayant trouvé un emploi dans les 33 mois.

Source : MES-DARES, Enquête TDE-MLT.

LE CHÔMAGE DES ÉTRANGERS ENREGISTRÉ PAR L'ANPE

L'enquête TDE interroge les individus de l'échantillon sur leur situation au regard de l'emploi et mesure donc un chômage déclaré. Les fichiers d'inscrits à l'ANPE fournissent des informations sur le chômage enregistré. Enquête et source administrative ne donnent pas le même éclairage du chômage des étrangers et de sa durée.

Le temps passé sur les listes de l'ANPE dépend fortement des comportements individuels au regard des règles de gestion. Il semble que les Français qui ont trouvé un emploi temporaire maintiennent leur inscription plus souvent que les étrangers, dans l'attente d'un emploi jugé plus convenable. En effet, les demandeurs d'emploi français exercent plus fréquemment que les étrangers une activité « occasionnelle ou réduite ». On compte en particulier 17,6 % d'inscrits en catégorie 6 (ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois) chez les premiers, 10 % chez les seconds.

Cela explique sans doute que la durée moyenne d'une inscription pour les demandeurs d'emploi étrangers non européens soit voisine de celle des Français. Toutefois, ces mêmes étrangers, du fait de la précarité des emplois retrouvés, se réinscrivent rapidement. Au total, sur une période de quatre ans, ils cumulent un nombre de mois de chômage plus important que celui des Français (quatre mois de plus).

Demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégories 1+6, selon la nationalité

Nationalité	Demandeurs inscrits fin décembre 1999 en catégories 1+6		Demandeurs sortis au cours du mois de déc. 1999	Demandeurs inscrits fin décembre 1995 en catégories 1+6	
	Effectifs	dont inscrits en catégorie 6 (*) (en %)	Durée moyenne de chômage (en jours)	Nombre de réinscriptions entre déc. 1995 et déc. 1999	Nombre total de mois d'inscription entre déc. 1995 et déc. 1999
Français	2 792 281	17,6	295	1,15	20,2
Étrangers européens ...	61 021	13,4	375	1,12	20,2
Autres étrangers	315 043	10,0	294	1,58	24,2
Ensemble	3 168 345	16,8	296	1,18	20,5

(*) - Demandeurs d'emploi exerçant une activité de plus de 78 heures dans le mois.

Source : ANPE-DARES, Statistique du Marché du travail et Fichier historique.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Secrétariat de rédaction : Catherine Demaison et Evelyn Ferreira. Maquettistes : Guy Barbut, Myriam Garric, Daniel Lepasant. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>
 PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 711,71 F (108,50 Euros) - Europe (TTC) : 747,79 F (114 Euros) - DOM-TOM (HT, avion éco.) : 741,23 F (113 Euros) - Autres pays (HT, avion éco.) 760,91 F (116 Euros) - Supplément avion rapide : 45,92 F (7 Euros).
 Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.